

**BOYE Albert, Cultivateur**

Fils de **BOYE Jules Joseph** (°1847), Tisserand, filiation certaine, et de **LANNOY Julie** (°1852), Ménagère, filiation certaine.  
Premier enfant de Jules et Julie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 32 ans et 27 ans.

Né le (ce) 15/09/1879 à Neuville-en-Ferrain (59), Au Berquier<sup>1</sup>.

Décédé le 21/10/1918 à Wuppertal (42001), Elberfeld, Rue Arrembert 24 54 <sup>2</sup> à l'âge de 39 ans.

<sup>1</sup> Source : , *Mairie de Neuville en Ferrain.*

<sup>2</sup> Note : *au lazarett, rue Allembert 24-54 à Elberfeld d'une maladie contractée en service*

*En captivité du 9/9/1914 au 21/10/1918*

*Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire.*

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes PARTIE A - BENEVOLE D'UN CORPS.

Nom **BOYE**

Prénoms **Albert**

Grade *Soldat*

Corps *1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale*

N° { *17692* au Corps. — Cl. *1899*  
Matricule. { *1304* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *21 Octobre 1918*

à *Rez. Lazaret d'Elberfeld (Allemagne)*

Genre de mort *maladie contractée en service*

Né le *15 septembre 1879*

à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr<sup>t</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le .....

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le *juin 1920*

à *Neuville en Ferrain*

N° du registre d'état civil *(Nord)*

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

534-703-1921. [26434.]

N<sup>o</sup> 114.  
Naissance  
de  
Albert  
Boye,  
Enfant légitime

L'An mil huit cent soixante dix neuf le quinze Septembre, à  
trois heures du soir, par devant nous Ghestem, Leveur, maire et  
Officier de l'Etat civil de la commune de Neuville en Ferrain,  
canton de Courcovieux, arrondissement de Lille, Département du  
Nord, a comparu: Jules Joseph Boye, âgé de trente deux ans, cinq  
mois, tisserand, né et domicilié à Neuville, lequel nous a pré-  
sente un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui, à onze heu-  
res du matin, en sa demeure, au Berquier, en cette commune, de  
lui déclarant et de son épouse Julie Lannoy, âgée de vingt sept  
ans, quatre mois, ménagère, née à Laubert, domiciliée en cette  
commune, et auquel enfant il a donné le prénom de Albert.  
Ladite déclaration et présentation faite en présence de Pierre  
Jean Wandenberghe, âgé de quarante ans, de Denis  
Lefebvre, âgé de trente ans, tous deux tisserands, domiciliés  
en cette commune, qui ont, ainsi que le comparant, dé-  
claré ne savoir écrire. Nous avons signé seul le pré-  
sent acte, après lecture faite.

Decédé

MORT pour la FRANCE

le 21 octobre 1918

à ELBERFELD

Allemagne

Tram 2112, à Neuville  
en Ferrain

le 20 mai 1920

Acte N<sup>o</sup> 33

**Nom :** Boye

**Prénoms :** Albert **Surnom :** \_\_\_\_\_

**Numéro matricule du recrutement :** 1304

**Classe de mobilisation :** 1899

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 11 Septembre 1879, à Neuville-en-Ferrain, canton de Couvaing Nord-Est, département du Nord, résidant à Neuville-en-Ferrain, canton de Couvaing Nord-Est, département du Nord, profession de journalier, fils de Jules Joseph et de Julie Lomroy, domiciliés à Neuville-en-Ferrain, canton de Couvaing N. E., département du Nord

**SIGNALEMENT.**

Cheveux et, sourcils châtain-dain  
yeux bleus, front ordinaire  
nez fort, bouche petite  
menton rosé, visage ovale  
Taille: 1 m. 64 cent. Taille rectifiée: 1 m. cent.

**MARQUES PARTICULIÈRES :**

N° 67 de tirage dans le canton de Couvaing Nord-Est

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses.)  
propre au Service

Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement cantonal ( \_\_\_\_\_ ° portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Can pagées, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Parti le 14 novembre 1900 - Arrivé au corps le 15 novembre 1900 - immatriculé sous le n° 3144 - Soldat de 2<sup>e</sup> classe.  
ledit jour - Envoyé dans la disponibilité le 23 septembre 1903  
Certificat de bonne conduite "accordé"

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R. résidence.

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS**

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.

**Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).**

Dans l'armée active. 147<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'Inf<sup>te</sup>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment d'Inf<sup>te</sup> n° 11

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 7<sup>e</sup> Régiment T<sup>l</sup> d'Infanterie n° 7652

**Dans l'armée active.**

Decidé le 21-10-18 au Reg. les 2  
Elberfeld insigne au cinquième  
et O. B. R. F. 128-136 au 14-2-19

**Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.**

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
du 20 août au 16 septembre 05  
A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
du 27 septembre au 13 octobre 1908

**Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.**

Arrivé au Corps le 9-8-14.  
Fait présenter à Metz le 8/3/14 Interné à Friedrichsfeld le 11/3/15.  
A accompli une période d'exercices dans l  
du au  
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le  
Libéré du service militaire le 8.9.1914

Campagne contre l'Allemagne du 3 Août 1914 au 30-10-1918

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.  
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
(3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.  
Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.  
Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

N° 33.

Boyé Albert

Transcription

Boyé soixante douze mots comme nuls.

E Coone

La République Française mil neuf cent vingt, Par ordre heures du du Ministère de la Guerre. Le Directeur du Service Général certifie que la traduction d'un acte de décès établi en langue allemande déposé aux archives de la Guerre est conçue ainsi qu'il suit, n° 3187. Ellersfeld, le quatorze Novembre mil neuf cent dix huit a déclaré que le soldat Albert Boyé du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie territoriale, cultivateur français, de trente huit ans de religion catholique domicilié à Neuville en Ferrain (Nord) Célibataire fils de Jules Boyé domicilié à Neuville en Ferrain et de son épouse, est décédé à Ellersfeld au lazarett rue Arremberg 24-54 le vingt et un Octobre mil neuf cent dix huit à deux heures trois quarts de matin. Par l'officier de l'état civil Lody. L'extrait ci-dessus est certifié Dressé, le conforme au registre mil neuf cent vingt principal heures du des décès sur la déclaration de de l'Etat Civil de Ellersfeld. Ellersfeld le vingt cinq demourant à Octobre mil neuf cent dix neuf. L'Etat Civil de Ellersfeld, et de Par l'Officier de l'Etat Civil, Signé illisible. En foi de quoi le demourant à présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de qui, lecture faite, ont signé avec Nous raison. Fait à Paris, le vingt six Décembre mil neuf cent dix neuf. Par Délégation, Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé : illisible. Mention rectificative (Loi du 18 avril 1918). Le soldat Boyé

N° .....

est né le quinze mil neuf cent vingt septembre heures du mil huit cent soixante dix neuf à Neuville en Ferrain (Nord) son père est prénommé Jules Joseph et non Jules seulement, et sa mère d'innommée Julie Xannoy. En outre le nom de la commune de Neuville en Ferrain a été écrit à tort Neuville en Ferrain. Paris le quatre Janvier mil neuf cent vingt. Le Ministre de la Guerre par délégation Le Chef du Bureau des Archives Administratives, signé : illisible. Transcrit le vingt Mai mil neuf cent vingt, dix heures du matin par Nous Edouard Coone, Maire de Neuville en Ferrain.

Dressé, le ..... mil neuf cent vingt ..... heures du  
sur la déclaration de .....  
demourant à .....  
et de .....  
demourant à .....  
qui, lecture faite, ont signé avec Nous .....  
maire de .....

E Coone